L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 16 AOUT 1890.

PETITES ANNONCES.

Demande de professeur.

On demande pour une petite école de la campagne, où la plupart des élèves sont petits, une professeuse femme qui puisse enseigner les branches ordinaires de l'anglais, ainsi que le français, et qui parle le français couramment. Un salaire modéré et un excellent home assurés à la personne qui remplira la place. On préférerait une protestante. Correspondance en anglais sollicitée. Echange de références.

WALTER R. McARTHUR.
McArthur, Montgomery Co., Georgie.
6 août—10f

ON DEMANDE.

ON demande des solliciteurs d'assurance — Références demandées. S'adresser au orange 4 de la Poste, Boîte 756 ou 625.
13 aout—1 mois

A VENDRE.

A VENDRE — Propriété et terrain rue Royale 2 à 239, coin St-Philippe Le lot mesure 60x95. S'adresser à Aug. Huard. 20 Carondelet. 10août 1f

A LOUER

Nos 1 et 2 Magasins Rouges—Nord Pete 4 entre le Bazar et le marché aux légumes. S'adr aser à Hoey & O'Connor. 17 rue Carondelet. 25 juin 1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Par consentement des parties intéressées.

John Klipper vs. Henry Heymann.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No 13.854.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. Lavillebeuve, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, par consentement écrit des parties intéressées, enregistré en mon bureau le SAMEDI, 16 août 1890, à 11 heures A. M., sur les lieux du défendeur dans cette affaire Henry Heymann, No 101 rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le contenu du magasin de coutellerie, consistant en couteaux, ciseaux, rasoirs, pistolets, pistolets, comptoirs, meules, &c., &c., &c.

D'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. PORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
15 août—15 18

Jos. Schreive vs Jos Noe.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans. No 18 066.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan publique à mon entrepôt, No 152 rue Bourbon, entre les rues St Charles et Carondelet, LE JEUDI, 21 août 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un pony.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et au mérotée.

M. FARRENTELLI,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
12 août—12 16 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Adolph Fritsche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29.345.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
16 août—16 21 24

Succession de James M. Kanberger et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 29 659 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par M. Wm. Ruths, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
15 août—16 20 24

Succession de Martin Donnelly et femme.

Bridget Degnan sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30 814.—Division E.—Attendu que Julia Donnelly, femme de John Dolattre, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Martin Donnelly et Bridget Degnan, sa femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
15 août—15 20 24

Succession de Léopold Spitzmuller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30.789.—Division C.—Attendu que William A. Aiken, tuteur, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Léopold Spitzmuller, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
9 août—9 14 17

Succession de Charles Sundmacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30.896.—Division A.—Il est ordonné que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Sundmacher, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
12 août—12 17 21

Succession de M. L. O'Connell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29.982.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bridget McLaughlin, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
7 août—7 12 16

Succession d'Adolph Zennock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21.972—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme M. J. Zenneck, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
10 août—10 15 19

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans.—No 30 763—Division A—James Clarke & Cie. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la susdite loi de faillite des pétitionnaires James Clarke & Cie., soit et est par le présent reconnue pour valide, faisant des affaires sous le nom de la raison commerciale de